

# *L'Argentine demande la levée du blocus américain contre Cuba*

---



**NO** AL BLOQUEO GENOCIDA CONTRA CUBA

**FUER YANQU DE AMÉRICA LATINA**

**LADH**

## **Basta de Bloqueo**

Liga Argentina por los DDHH adhieren a la sentencia dictada el 17 de noviembre por el Tribunal Internacional contra el bloqueo de los Estados Unidos contra Cuba.

## L'Argentine contre le blocus américain de Cuba

Buenos Aires, 24 novembre (RHC) La Ligue argentine des droits de l'homme s'est jointe aux organisations du monde entier qui réclament aujourd'hui la fin du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba depuis plus de six décennies.

Dans un communiqué, cette organisation, dont l'histoire de lutte remonte à plus de 80 ans, a exprimé son soutien à la sentence d'un tribunal international qui s'est réuni à Bruxelles, en Belgique, et qui a déclaré que cette politique viole le droit international et les normes universelles de coexistence pacifique.

Elle a également souligné que le siège viole la Charte des Nations unies et les accords de l'Organisation mondiale du commerce, entre autres.

La Ligue a qualifié d'illégale la poursuite du blocus et a dénoncé le fait que l'empire le plus puissant du monde tente d'assujettir le peuple cubain depuis plus de six décennies.

L'héroïsme de l'île permet à sa révolution de continuer à être un phare pour ceux d'entre nous qui croient en la nécessité de garantir tous les droits pour tous les peuples, mais les pertes humaines et matérielles causées par ce siège sont énormes, indique le texte.

C'est pourquoi nous exigeons une fois de plus sa cessation immédiate, ajoute le texte, qui reprend les aspects fondamentaux de l'arrêt de la Cour, lequel condamne la portée extraterritoriale des actions américaines, l'intensification des agressions contre la nation caribéenne et son inscription sur une liste unilatérale de commanditaires présumés du terrorisme.

L'arrêt de Bruxelles, lu par les juges dirigés par le juriste allemand Norman Peach, considère le blocus comme une violation du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966.

Dans un autre de ses points, il mentionne la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide et la possibilité que l'hostilité de Washington et sa détermination à causer un préjudice collectif systématique correspondent à ce crime.

La Cour a exhorté les États-Unis à mettre fin à leurs actions contre Cuba et à dédommager les entreprises et les citoyens affectés.

Après la publication du document, le président de l'Institut cubain d'amitié avec les peuples, Fernando González, a remercié les députés européens, les organisateurs et les participants au forum (Source:PL).

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/340359-largentine-demande-la-levee-du-blocus-americain-contre-cuba>



**Radio Habana Cuba**